

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA  
REGLEMENTATION

**RECUEIL DE TEXTES RELATIFS  
AUX FONDS DU SECTEUR AGRICOLE**

**JANVIER 2009**

# FNDIA

## LOI

**Loi n°05-05 du 25 juillet 2005** portant loi de finances complémentaire pour 2005, notamment son article 28. *JORA N°52 du 26.07.2005 ; Page 7*

## DECRET EXECUTIF

**Décret exécutif n°05-413 du 25 octobre 2005** fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-067 intitulé « fonds national de développement de l'investissement agricole ». *JORA N°72 du 02.11.2005; Page 10*

## ARRETES INTERMINISTERIELS

**Arrêté interministériel du 25 Rabie El Aouel 1427 correspondant au 24 avril 2006** déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n°302-067 intitulé « fonds national de développement de l'investissement agricole ». *JORA N°44 du 04.07.2006 ; Page 18*

**Arrêté interministériel du 24 avril 2006** fixant les modalités de suivi et d'évaluation du compte d'affectation spéciale n°302-067 intitulé « fonds national de développement de l'investissement agricole ». *JORA N°44 du 04.07.2006 ; Page 21*

**Arrêté interministériel du 24 avril 2006** désignant l'institution financière spécialisée chargée de la mise en œuvre des actions de soutien de l'Etat au développement de l'agriculture imputables sur les comptes d'affectation spéciale n°302-067 intitulé « fonds national de développement de l'investissement agricole » et n°302-121 intitulé « fonds national de régulation de la production agricole ». *JORA N°45 du 09.07.2006 ; Page 24*

# FNRPA

## LOI - ORDONNANCE

**Loi n°05-05 du 25 juillet 2005** portant loi de finances complémentaire pour 2005, notamment son article 29. *JORA N°52 du 26.07.2005 ; Page 8*

**Ordonnance n°08-02 du 21 Rajeb 1429 correspondant au 24 juillet 2008** portant loi de finances complémentaire pour 2008 notamment son article 56. *JORA N°42 du 27 .07. 2008. Page 15*

## DECRET EXECUTIF

**Décret exécutif n°05-415 du 25 octobre 2005** fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-121 intitulé « fonds national de régulation de la production agricole ». *JORA N°72 du 02.11.2005 ; Page 12.*

## ARRETES INTERMINISTERIELS

**Arrêté interministériel du 24 avril 2006** déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n°302-121 intitulé « fonds national de régulation de la production agricole » *JORA N°44 du 04.07.2006 ; Page 21*

**Arrêté interministériel du 24 avril 2006** fixant les modalités de suivi et d'évaluation du compte d'affectation spéciale n°302-121 intitulé « fonds national de régulation de la production agricole » *JORA N°44 du 04.07.2006 ; Page 22*

**Arrêté interministériel du 24 avril 2006** désignant l'institution financière spécialisée chargée de la mise en œuvre des actions de soutien de l'Etat au développement de l'agriculture imputables sur les comptes d'affectation spéciale n°302-067 intitulé « fonds national de développement de l'investissement agricole » et n°302-121 intitulé « fonds national de régulation de la production agricole » *JORA N°45 du 09.07.2006 ; Page 24*

# FPZPP

## LOIS

**Loi n°99-11 du 23 décembre 1999** portant loi de finances pour 2000, notamment ses articles 89 et 95. *JORA N°92 du 25.12.1999.*

**Loi n°01-21 du 22 décembre 2001** portant loi de finances pour 2002, notamment son article 225. *JORA N°79 du 23.12.2001.*

## DECRETS EXECUTIFS

**Décret exécutif n°2000-119 du 30 mai 2000** fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-071 intitulé « fonds de la promotion zoo sanitaire et de la protection phytosanitaire- FPZPP ». *JORA N°31 du 04.06.2000. Page 7*

**Décret exécutif n°2002-264 du 19 août 2002** modifiant et complétant le décret exécutif n°2000-119 du 30 mai 2000 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-071 intitulé « fonds de la promotion zoo sanitaire et de la protection phytosanitaire- FPZPP ». *JORA N°57 du 25.08.2002. Page 4*

## ARRETE INTERMINISTERIEL

**Arrêté interministériel du 25 juin 2000** déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n°302-071 intitulé « fonds de la promotion zoo sanitaire et de la protection phytosanitaire- FPZPP ». *JORA N°53 du 27.08.2000. Page 21*

# FLDDPS

## ORDONNANCE

**Ordonnance n°02-01 du 25 février 2002** portant loi de finances complémentaire pour 2002, notamment son article 8. *JORA N° 15 du 28-02-2002*

## DECRET EXECUTIF

**Décret exécutif n°02-248 du 12 Joumade El Oula 1423 correspondant au 23 juillet 2002** fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-109 intitulé « fonds de lutte contre la désertification et développement du pastoralisme de la steppe » FLDDPS. *JORA N° 51 du 24-07-2002*

## ARRETE INTERMINISTERIEL

**Arrêté interministériel n°329 du 21 août 2002** déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n°302-109 intitulé « fonds de lutte contre la désertification et développement du pastoralisme de la steppe » FLDDPS. *JORA N° 67 du 13-10-2002. Page 31*

# FDRMVTC

## LOI

**Loi n°02-11 du 24 décembre 2002** portant loi de finances pour 2003, notamment son article 118 et 119. *JORA N° 86 du 25-12-2002*

## DECRET EXECUTIF

**Décret exécutif n°03-145 du 26 Moharram 1424 correspondant au 29 mars 2003** fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-111 intitulé « fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession ». *JORA N°23 du 02 .04. 2003. Page 18*

## ARRETE INTERMINISTERIEL

**Arrêté interministériel du 15 avril 2003** déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n°302-111 intitulé « fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession ». *JORA N°36 du 08.06.03. Page 17*

# FSAEPEA

## ORDONNANCE

**Ordonnance n°08-02 du 21 Rajeb 1429 correspondant au 24 juillet 2008** portant loi de finances complémentaire pour 2008 notamment son article 52. *JORA N°42 du 27 .07. 2008. Page 14*